



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

**INVESTITURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC)**

11 Juillet 2017

Jude Alix Patrick SALOMON
Ministre

Mesdames - Messieurs les Ministres ...,
Monsieur le Secrétaire Général du CM
Monsieur le Secrétaire Général du BPM ...,
Mesdames – Messieurs les DG,
Monsieur le Directeur Général sortant de l’ULCC
Monsieur le DG nommé,
Employés et cadres de l’ULCC,
Distingués Invités,
Mesdames, Messieurs

Nous sommes ici aujourd’hui dans une institution prestigieuse, dédiée à ce combat toujours recommencé de dresser l’État contre cette tentation universelle de contourner les responsabilités citoyennes. Cette institution, l’ULCC, se doit d’être à la fois pédagogue pour sensibiliser sur les faits de corruption, systématique pour pouvoir présenter, hors de tout doute, le support objectif à même d’emporter la décision judiciaire, et stratège pour travailler avec les trois (3) pouvoirs pour s’assurer de l’adaptation des lois, leur pleine application et la quête de moyens de fonctionnement pour affronter le quotidien administratif.

Je dois commencer par saluer le Directeur Général sortant Me Lionel Constant BOURGOIN, dont la compétence n’est plus un sujet de débat, que ce soit à titre de magistrat, puis à l’École de la Magistrature qu’il a dirigée, ou aux autres responsabilités qu’il a eu à assumer tout au long de sa riche carrière. Me BOURGOIN est un infatigable travailleur qui s’est battu pour la concrétisation des actions de l’ULCC, et qui a souhaité que l’institution puisse, pour être efficace, bénéficier d’un changement de statut, qui lui permettrait de jouir d’une plus grande latitude dans ses actions. Me BOURGOIN est également une personnalité humble qui écoute et respecte, mais également un caractère bien trempé qui assume ses convictions.

Toutefois, quelles que soient les qualités personnelles des serviteurs de l’État que nous sommes, le renouvellement des cadres participe de la vie et de la continuité de l’Administration. C’est un principe fondamental de Gestion Publique !

Dans le cadre de ce diptyque : « continuité de l’État et renouvellement de Cadres », le Gouvernement MOISE / LAFONTANT a souhaité donner une nouvelle impulsion à la lutte contre la corruption en faisant choix du Major David BASILE. Monsieur BASILE est un cadre de haut vol qui, après avoir fait

honneur à l'uniforme des FAD'H, a su avec brio assumer des fonctions de haute importance à titre de DG du CONALD, de Secrétaire d'État ou de Ministre de l'Intérieur. M. BASILE, s'il est sérieux dans son travail, ne se départit jamais d'une affabilité qui est sa marque de fabrique.

Monsieur BASILE, le devoir vous interpelle encore une fois en vue de continuer à repousser les frontières et à trouver des solutions durables aux divers problèmes auxquels nous faisons face, dont celui de la corruption. Si pour certains, tel le Rocher de Sisyphe, c'est une bataille toujours recommencée, le gouvernement de la République, sous le leadership de leurs Excellences le Président de la République Jovenel **MOISE** et le Premier Ministre Jack Guy LAFONTANT, croit encore que la systématisation de la lutte contre toute forme de corruption permettra d'aboutir à une gouvernance de qualité et une gestion saine des deniers publics. Monsieur BASILE, l'ULCC est une institution importante qui assume le difficile mandat de lutter contre tous les oripeaux dont se drape la corruption ; et l'efficacité de son action est un baromètre important dans l'amélioration de la perception du niveau de corruption dans le pays. Vous aurez le privilège, mais également la dure tâche de suivre les pas d'illustres prédécesseurs tels : Monsieur Amos DUROSIER, Colonel Antoine ATHOURISTE ou Me Lionel Constant BOURGOIN... Mais, se référant à votre hauteur de vue, à votre charisme, ou à l'étoffe de l'intellectuel et de l'homme d'actions, nul doute que vous saurez relever ce défi immense, aussi bien humain qu'institutionnel.

Monsieur le Directeur Général, je vous invite à vous mettre au travail tout de suite. Je vous promets que le Gouvernement mettra à votre disposition, malgré les ressources limitées, les moyens nécessaires à l'accomplissement de vos tâches et au succès l'ULCC dans l'assumption des missions que le Législateur lui a confiées. Ainsi, pourra-t-on escompter la concrétisation d'un recul significatif de l'indice de perception de la corruption au sein de notre chère Haïti.

Merci